



**AVIS DE COURSE TYPE
WINDSURF 2017-2020**

**REGATE DE LIGUE
5 MAI 2019**

Nautic Club Miramas
Chemin des ragues – St Chamas
Autorité Organisatrice : NCM
Grade 5A

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
- 1.2 les règlements fédéraux.

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

La régata est ouverte à :

- 2.1.1 - tous les windsurfs des classes Bic 293 OD , Raceboard et RSX
- 2.2 Les windsurfs admissibles peuvent s'inscrire sur place.
- 2.3 Les concurrents possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
 - ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
 - une autorisation parentale pour les mineurs

3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : 10€.

4. PROGRAMME

Confirmation d'inscription : Le 5 mai de 9h à 10h30

Jours de course

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
5 mai	11H00	BIC 293 RACEBOARD RSX – techno +

5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront : disponibles à la confirmation des inscriptions le 5 mai 2019

6. LES PARCOURS

6.1 Les parcours seront de type trapèze et raid.

7. CLASSEMENT

7.1 2 courses devront être validées pour valider la compétition.

8. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un windsurf qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les windsurfs.

9. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

10. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter : Jeff Villot -04.90.50.81.17



PARTENAIRE OFFICIEL



PARTENAIRE FEDERAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'U.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 25/12/72

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

NCM
Chemin des ragues
13250 ST CHAMAS
04.90.50.81.17
ncmsaury@hotmail.com

ANNEXE ZONE DE COURSE
(joindre si possible un extrait de carte)

